

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs

Rapport de la commission de gestion et finances sur le préavis n° 1/2016 relatif à une demande de crédit de CHF 80'000.- destiné à la création d'un nouveau poste de secrétaire général pour la réorganisation des secteurs d'activités de l' AISGE.

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères,

Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le mardi 9 février 2016 en salle de Municipalité de Trélex pour étudier le préavis susmentionné, en présence de Messieurs Eric Hermann, Antonio Bilardo et José Martin, que nous remercions pour les précisions apportées sur ce dossier.

1. Remarque préliminaire

A l'étude du préavis susmentionné, la situation actuelle de l'organisation présente une activité à 60% pour les postes de boursière et de secrétaire. A l'évidence, l'expérience a démontré que les municipaux n'ont pas pour missions de s'occuper systématiquement d'activités opérationnelles scolaires ou parascolaires, situation qui perdure depuis quelques années déjà et alourdi de manière inconsidérée la charge de travail des élus.

2. Examen du préavis

L'engagement d'un secrétaire général diminuerait drastiquement la charge opérationnelle des membres du CODIR et réduirait ainsi les frais de vacations à charge des communes.

L'économie de travail des membres du CODIR ne sera que partielle, étant entendu qu'ils auront quand même à accomplir les tâches inhérentes à leurs fonctions.

3. Analyse des coûts effectifs.

L'incidence financière de ce préavis est basée sur un salaire de CHF 180'000.- pour un poste à 100 % charges salariales comprises.

Avec un taux d'occupation à 80%, cela représente une charge salariale de CHF 80'000.-, pour une période de 7 mois, soit un engagement au 1er juin 2016, le CODIR désirant transmettre une formation correcte à la personne qui prendra cette fonction.

4. Conclusions

L'objectif de cet engagement est surtout la pérennisation du fonctionnement de l' AISGE indépendamment des aléas politiques. Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances propose au Conseil Intercommunal à l'unanimité :

1. D'adopter le préavis n° 1/2016 2016 relatif à une demande de crédit de CHF 80'000.- destiné à la création d'un nouveau poste de secrétaire général pour la réorganisation des secteurs d'activités de l'AISGE.
2. De financer ce dernier par la trésorerie courante.

Trélex, le 9 février 2016

La Commission de gestion et finances (membres présents)

Mme Françoise Lang

Mme Patricia Audétat

Mme Myriam Bédât

Mr. Scott Adams

Mr. Christian Dugon, rapporteur

